



# Société des Régates de La Turballe

## BULLETIN D'INSCRIPTION ROUTE DU SEL DU 25 ET 26 SEPTEMBRE 2021 LA TURBALLE / PORT HALIGUEN / LA TURBALLE

Document à retourner complété au plus tard le lundi 20 Septembre à SRT ,  
port de plaisance 44420 La Turballe , accompagné du règlement correspondant au  
montant de l'inscription du bateau .

Tarif : Adhérents SRT 10 € / personne , Non adhérent SRT 15 € / personne

**Inscriptions de dernières minutes , Majoration de 5 € / personne**

Pour satisfaire aux dernières décisions gouvernementales applicables par la FFV ,  
**le Pass sanitaire** est demandé pour la participation aux régates de la SRT

**Bateau :**

Nom figurant sur l'acte de francisation .....

Nom de course si il y a un sponsor .....

Série / Type ..... Longueur hors tout .....

Numéro de voile ..... Port d'attache .....

Copie de la carte HN

**Propriétaire ou société :**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Portable ..... Mail .....

**Skipper :**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Portable ..... Mail .....

N° Licence ..... Club ..... N° Club .....

**Equipers :**

Joindre au bulletin d'inscription le rôle d'équipage dûment complété

**Accord de participation et déclaration sur l'honneur du skipper**

Je soussigné (e) : .....

- Déclare engager le voilier décrit ci-dessus à la Route Du Sel qui se déroulera les 25 et 26  
Septembre 2021 .

- Déclare sur l'honneur que le voilier engagé est conforme aux règlements de la marine  
marchande pour la navigation envisagée .

- Accepte être soumis aux règles de courses de l'ISAF , prescriptions de l'autorité nationale  
dont relève cette épreuve , et aux instructions de ma classe ( formule HN / FFV ) .

- Accepter sans aucune réserve ces règlements .

**Montant de l'inscription** ( équipage x ..... / ..... € ) : .....,..... €

**Signature du Skipper**

Précédée de la mention : lu et approuvé , bon pour accord de participation

Fait à : ..... Le : ..... Signature :